

● Type de la formation

Formation professionnelle (continue) certifiante.

● Niveau de sortie

Cette formation permet l'obtention d'un diplôme niveau 5 (équivalence: BAC+2)

● Métier de sortie

Vous pouvez prétendre à un poste de salarié-e tractoriste grâce à cette formation.

● Tarifs et financement

Un financement est possible via:

- Le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté + FSE (rémunération : ASP ou pôle emploi).
- Un contrat de professionnalisation.
- Le CPF ou CPF transition pro ou PRO A.

● Les écoles qui proposent la formation

CFPPA AUXERRE

● Contenu

Les cours contiennent les modules suivants:

- Viticulture Présentation du vignoble local 3.5 h.
- Présentation du cycle végétatif 14h.
- Taille de la vigne 77h.
- Entretien des installations et du palissage 14h.
- Baissage 7h.
- Œnologie Confection des vins et travaux de la cave 21h.
- Sécurité des personnes SST: Sauveteur Secouriste au travail 14h.
- Certiphyto Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques 14h.
- Recherche d'emploi techniques de recherche d'emploi 10.5h.

● Durée et conditions de la formation

La formation se déroule de novembre à février, à raison de 35 heures hebdomadaires pour un total de 175 heures en centre et 175 heures de stage en exploitation viticole. Lors de la formation les apprenant·e·s peuvent valider l'UCS 2 (système de taille) du BPA Travaux de la Vigne et du module Taille de la RPP OEEV.

Condition de délivrance d'une attestation:

- Attestation de réussite, sous réserve de validation des modules mentionnés ci-dessus.
- En cas d'échec une attestation de présence sera délivrée.

● Objectifs

Cette formation permet de :

- Acquérir des compétences pour travailler en période de la taille de la vigne en qualité d'ouvrier qualifié dans le secteur viticole.
- Acquérir les bases des connaissances techniques, scientifiques et pratiques liées à la conduite de la vigne.
- Acquérir les bases des connaissances techniques et pratiques dans l'utilisation des matériels viticoles.
- De s'intégrer professionnellement dans une équipe.

● Conditions d'admission

Pour être éligible à cette formation, il faut:

- Etre inscrit·e à Pôle Emploi en qualité de demandeur·euse d'emploi; ou avoir l'accord de prise en charge CPF; ou avoir signé un contrat de professionnalisation.
- Avoir 16 ans révolus à l'entrée en formation.
- Passer un entretien individuel de motivation.